

Justificatif généré le 20/09/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 20/09/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/630814

N° d'annonce : 630814

SIIF GUADELOUPE SERVICES

Société en nom collectif au capital de 15.000 €

Siège social : Cœur Défense Tour B 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

438.147.910 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal en date du 15 septembre 2022, l'associé unique a :

– approuvé le projet de fusion signé le 26 juillet 2022 avec la société **SOCIETE EOLIENNE SAINTE ROSE**, Société en nom collectif au capital de 15.200,19 € – Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle Nanterre – 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX – 445.088.990 RCS NANTERRE, aux termes duquel la société SIIF GUADELOUPE SERVICES fait apport à titre de fusion à la société SOCIETE EOLIENNE SAINTE ROSE de l'intégralité de son actif, moyennant la prise en charge par la société absorbante de la totalité de son passif, soit un actif net apporté qui ressort à 74.033 €.

approuvé les apports effectués à titre de fusion, ainsi que l'évaluation et la rémunération qui en ont été faites.

Du fait de la décision de l'associé unique de la société SOCIETE EOLIENNE SAINTE ROSE en date de ce jour d'approuver la présente fusion, celle-ci est devenue définitive le 15 septembre 2022, la société se trouvant dissoute de plein droit, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

La gérance.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeITFDLYk

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeITFDLYk>

